

LES ENFANTS DE TCHERNOBYL BELARUS
chez M MARY

La petite bruyere
03430 TORTEZAIS

N/Réf. : FCLE/JBC

Objet : Révision des Comptes

Monsieur LENOIR,

Veillez trouver ci-dessous le :

<p align="center">COMPTE-RENDU SUR LA REVISION DES COMPTES DE L'ASSOCIATION REALISEE LE 10 décembre 2020</p>
--

Je, soussigné Jean-Bernard COEURET, Chef de Bureau au sein de FIDUCIAL EXPERTISE, Cabinet d'Expertise Comptable, certifie avoir procédé à la **révision des comptes de l'Association LES ENFANTS DE TCHERNOBYL en date du 10/12/2020** dans les locaux de l'agence FIDUCIAL des Ponts-de-Cé, en la **présence de Monsieur Jean Claude MARY Trésorier.**

M MARY m'a présenté l'ensemble des pièces comptables relatives aux écritures et à la comptabilisation des opérations. Le nombre important d'opérations comptables m'a conduit à faire des sondages pour vérifier l'exactitude des comptes.

Mes vérifications aléatoires se sont concentrées sur les recettes composées essentiellement de dons. J'ai pu constater, à travers les remises de chèques, l'enregistrement concordant des écritures dans le journal de banque et la corrélation avec l'établissement du reçu fiscal.

M . MARY m'a présenté les pièces demandées. Celles-ci m'ont permis de suivre très précisément les opérations et les écritures comptables qui en découlent, aussi bien au niveau de la comptabilité que de l'imputation sur les comptes bancaires de l'Association.

Concernant les dépenses, j'ai également procédé à des sondages sur pièces. Toutes sont matérialisées par un justificatif classé chronologiquement derrière chaque extrait bancaire permettant un rapprochement aisé avec le décaissement.

A/ LES RECETTES

Les recettes se sont élevées globalement sur cet exercice à 232 125,13 euros contre 215 786,00 euros l'an passé.

Les dons et cotisations s'élèvent à 227 840,18 euros et représentent 98 % des recettes. Les 2 % restants proviennent des produits financiers et de la revente

B/ LES DEPENSES

Elles s'élèvent à 230 613,86euros contre 242 320,04euros l'an passé (soit une baisse de 5%).

L'analyse des dépenses de l'association se repartie de la manière suivante :

-- la part des sommes consacrées à l'activité BELRAD (204 000€) représente 88 %,

-- la prise en charge de soins pour GALINA BANDAJEVSKI pour 13 065,24 euros, soit 6 % (contre 17 637 € l'an passé) , suite à une décision votée lors de l'Assemblée Générale de 2016

- le reste étant consacré aux frais généraux de fonctionnement, soit 13 548,62 euros (assurance, frais postaux, fournitures de bureau, comptable...). soit en tout 6 %

Précisons que, dans cette rubrique, figure la somme de 2559 euros d'avocat pour la procédure juridique toujours en cours .

En conclusion , le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1511,27 €

- J'ai vérifié également que les mouvements des opérations comptabilisées au cours de l'exercice allant du 01/11/2019 au 31/10/2020 étaient correctement traduites arithmétiquement avec les soldes de trésorerie, et ce, de la manière suivante :

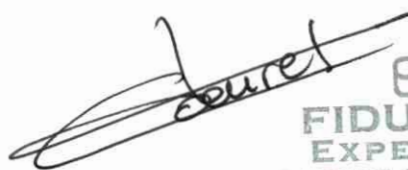
**MOUVEMENTS DES OPERATIONS COMPTABILISEES
AU COURS DE L'EXERCICE ALLANT DU 01/11/2019 AU 31/10/2020 (en euros)**

A nouveau Trésorerie au 01/11/2019 (solde positif)		1794,02
RECETTES (se décomposant en :)		108 953,86
> recettes dons particuliers	211 180,80	
> recettes dons associations	13 200,00	
> cotisations adhesion	3 460,00	
> ventes diverses	1 948,20	
> produits financiers	2 236,13	
Total recettes	232 125,13	
TOTAL DES ENCAISSEMENTS	232 125,13	
DEPENSES (se décomposant en :)		230 613,86
> financement Institut BELRAD	204 000,00	
> financement GALINA	13 065,24	
> achats divers	956,54	
> frais généraux	12 592,08	
Total dépenses	230 613,86	
Solde de Trésorerie dans les livres de l'Association positif au 31/10/2020		514 667,27
Solde confirmé par les organismes bancaires		3305,29
Ecart		0,00

En conclusion, sur la base de mes contrôles aléatoires, j'ai l'assurance raisonnable de l'exactitude des comptes de l'Association pour l'exercice 2019/2020

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Fait à Angers,
le 29 janvier 2021
Pour FIDUCIAL EXPERTISE
Jean-Bernard COURET
Chef de Bureau




**FIDUCIAL
EXPERTISE**
AGENCE ANGERS - C
1 Rue Henry Jarry
ZAC du Moulin de Marcille
C.S. 70047
49136 LES PONTS DE CÉ CEDEX
Tél. 02 41 98 67 41 - Fax 02 41 96 67 41